



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS

Tel : + 33 1 44 70 01 61

www.ci-am.com

Atos SE
M. Bertrand Meunier
Président du Conseil d'administration
80, quai Voltaire
River Ouest
95870 Bezons

Paris, le 22 septembre 2023,

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier du 22 septembre, dont les termes n'ont pas manqué de nous surprendre. Il contient en effet un certain nombre d'affirmations fallacieuses et de contre-vérités auxquelles nous sommes contraints de répondre.

Vous nous accusez en premier lieu de « *jouer le jeu des vendeurs à découvert et des autres personnes dont l'intérêt est de déstabiliser Atos et de voir baisser son cours de Bourse* ». Sur ce terrain, nous n'avons ni l'intérêt ni la prétention de vous remplacer. Il est en effet incontestable que c'est votre communication financière et la gestion de la société depuis plusieurs années qui provoquent une baisse de cours chronique et continue du titre Atos. Evoquer un « *soutien massif des actionnaires et de la communauté financière* » relève d'une myopie caractérisée ou d'un dangereux déni.

La médiatisation de nos demandes et le refus d'une réunion s'expliquent par notre volonté d'obtenir une communication loyale à l'ensemble du marché, et non à quelques actionnaires privilégiés. Les termes trompeurs de votre communiqué du 1^{er} août doivent donner lieu à une nouvelle communication officielle de votre part et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Direction des émetteurs de l'Autorité des Marchés Financiers est copie de nos échanges.

Dans le même sens, vous feignez de considérer que ce ne serait pas l'annonce du 1^{er} août 2023 qui serait préjudiciable à la société et ses actionnaires en étant destructrice de valeur, mais notre critique publique intervenue le 12 septembre. Je vous invite à observer l'historique du cours de Bourse, particulièrement éloquent à cet égard.

Vous affirmez ensuite que l'annonce du 1^{er} août 2023 ne constituerait en rien une volte-face ou une redéfinition du projet annoncé le 14 juin 2022. Pourtant, vous tentez maladroitement de justifier vos propos d'assemblée générale selon lesquels aucune augmentation de capital n'était envisagée en avançant que « *cela concernait la mise en œuvre du plan annoncé le 14 juin 2022* », à savoir selon vous la cession d'une part minoritaire du capital d'Eviden. Toujours selon vous, « *cette affirmation ne pouvait pas s'appliquer à un projet d'opération qui n'est devenu concret que le 1^{er} août 2023* ». C'est dire que, selon vos propres propos, ces deux projets sont bel et bien différents.



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS

Tel : + 33 1 44 70 01 61

www.ci-am.com

Enfin, nous apprenons que Tech Foundations serait désormais un « *actif en décroissance* ». Pourtant, le communiqué de presse du 7 juin 2023 se félicitait pour Tech Foundations d'une « *exécution solide positionnant Tech Foundations sur la voie d'une création de valeur durable* », d'un « *portefeuille redéfini ciblant des marchés plus étendus et en croissance* », bref d'un « *rebond* » et d'un rehaussement des ambitions à moyen terme. C'est précisément cette communication évolutive et contradictoire qui crée une défiance tout à fait légitime du marché, et engendre une perte de confiance et une baisse du cours de Bourse

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées,

CIAM

Copie : Autorité des Marchés Financiers, Direction des émetteurs